CONDITIONS:

ABONNEMENT.

... piastres par an, pour la feuille, payables d'avance pour l'année; dix piastres pour la feuille de l'office pour la campagne et publiée trois fois par semaine, payable d'avance pour toute l'année, lorsqu'on abonne ne voudra pas faire payer à un domicile à la Nouvelle-Orléans. Aucun abonnement ne sera discontinué avant que les comptes arriérés ne soient payés. Les abonnés qui voudront cesser leur abonnement devront en donner avis par écrit, une semaine avant que le terme de leur abonnement ne soit arrivé.

ANNONCES—Une piastre par carré de chaque langue, pour la première insertion, et cinquante cents pour chaque insertion subséquente. Tout changement considérable dans l'annonce originale, devra être payé comme une nouvelle annonce. Le carré est de DIX lignes ou moins.

ABONNEMENS pour l'année aux annonces—Les armateurs et personnes tenant magasins de détail, $60; les Banques, Compagnies d'Assurances et autres institutions publiques, $80; les agens pour navires, bâtiments et bateaux à vapeur, ou les maisons de commerce faisant la commission, $80.

Les ANNONCES des mariages et de décès, les articles pour appeler l'attention du public à des ventes d'immeubles, biens meubles, les articles signés par des passagers, les annonces de bénéfice &c. &c., devront payer au taux des annonces ordinaires.

Les ANNONCES qui ne devront paraître que par intervalles paieront $1 par carré pour chaque insertion.

Les ANNONCES ou articles d'une nature personnelle, lorsqu'ils pourront être admis, paieront le double du prix des annonces ordinaires et d'avance.

Une DÉDUCTION de $5 pour cent sera faite aux encanteurs, aux shérifs, aux Rég. des Testamens, et aux Marshals, sur les annonces de ventes d'immeubles, et de dix pour cent sur les annonces de ventes de biens meubles.

Les ANNONCES qui sortiront de la ligne ordinaire des affaires d'un abonné à l'année, telles que ventes à l'encan par autorité de justice, ventes de plantations et habitations, esclaves marrons animaux épaves ou égarés &c. &c., lui seront portées en compte séparé et au prix ci-dessus énoncés.

Les ANNONCES qui ne porteront pas la durée de l'insertion seront publiées pendant un mois et devront être payées en conséquence de cette disposition.

AUCUNE ANNONCE de faillite sera publiée, à moins que le prix de l'insertion n'ait été payé d'avance, ou qu'il y ait un répondant.

Les THEATRES et autres endroits ouverts pour l'amusement du public, faisant insérer chaque jour de nouvelles annonces, pendant la saison des plaisirs, paieront $150.

Les ANNONCES de candidature à des emplois publics et toutes annonces d'une nature politique, paieront le double du prix ordinaire.

AVIS.—La société qui existait sous la raison de Bronsema et Swasey, au No. 16, rue de Chartres, comme relieurs et libraires, est dissoute à dater de ce jour, par un consentement mutuel.
Nouvelle-Orléans, le 24 mars 1838.
A. BRONSEMA.
H. R. SWASEY.

THOMAS HOWSON, ayant acheté l'intérêt de H. B. Swasey, dans l'établissement ci-dessus nommé, et les soussignés ayant fait de grandes améliorations, dans l'agrandissement de leur atelier, sont maintenant prêts à recevoir et à exécuter tous les ordres qu'ils recevront dans le plus bref délai, et dans une manière qui ne laissera rien à désirer à ceux qui voudront leur accorder leur patronage.
Ils exécutent la reliure dans toutes ses branches, avec netteté, et à des prix très modiques.
Des livres de comptes de toutes les qualités vont rayés et reliés se trouvent également à leur établissement.
A. BRONSEMA.
1 mars—3? THOMAS HOWSON.

AGENCE A LA VILLE DE WASHINGTON

Francis A. Dickins, de la ville de Washington ayant résigné l'emploi qu'il occupait depuis plusieurs années dans les départemens de la guerre et de la trésorerie, a entrepris l'agence de toutes les réclamations devant le Congrès et autres branches du Gouvernement, en y incluant les commissaires des traités et de divers officiers publics. Il s'occupera de toutes les réclamations de préemption; à procurer des patentes pour les terres publiques; des réclamations contre les chevaux perdus au service des Etats-Unis; aux propriétés détruites, aux invalides, aux pensionnaires de la Révolution et de la Marine; réclamations pour les services rendus pendant la Révolution, soit pour commutation, demi-solde ou terres données en récompense, aussi bien que celles contre l'Etat de la Virginie que contre les Etats-Unis; toutes réclamations provenant de contrats avec le Gouvernement, ou de dommages éprouvés par suite de l'action ou de la conduite du Gouvernement; et enfin, toutes les affaires qui ressortent devant le Congrès ou les offices publics, qui demanderont l'aide d'un agent ou d'un avocat. Ses prix sont modérés, et dépendront du montant des réclamations et de l'étendue des services.
M. DICKINS est connu par la majorité de ceux qui ont fait partie du Congrès, pendant les dernières années où il a occupé des emplois publics à Washington.
Toutes les lettres qui lui seront adressées devront être franches.
Référence à M. JOHN SLIDELL, à la Nelle Orléans. 12 fév—1an

SANGSUES.
50,000 SANGSUES DE TOUTES GROSSEURS.
Reçu par les derniers arrivages, des sangsues de premier choix, à 25 cents pièce, au dépôt rue Quartier, no. 26, entre Condé et Levée.

AVIS—Tous ceux qui ont des réclamations à faire contre la succession du défunt Sire René Denis Berger, sont priés de les présenter au Soussigné, et ceux qui doivent à la dite succession, sont également priés de payer immédiatement à
WM. H. COBB,
...—30 Exécuteur Testamentaire

QUARANTE PIASTRES DE RECOMPENSE
Est parti marron le nègre PETER, alias PIERRE, âgé de 28 à 30 ans, bien constitué taille ordinaire, jolie figure, parlant l'anglais et le français, il a été vu dernièrement dans le faubourg Ste. Marie.
Les capitaines de navires et bateaux à vapeur sont prévenus de ne pas le recevoir à leurs bords sous les peines les plus sévères de la loi.
La récompense ci-dessus sera donnée à la personne qui le logera dans quelque geôle que ce soit, ou en le remettant au soussigné. LOUIS CANONGE,
...—1m 119, rue de Chartres.

$25 DE RECOMPENSE.
EST PARTI marron chez le soussigné, depuis trois semaines environ, le nègre DAO, âgé d'environ 20 ans, bien fait et d'une peau très noire. Il avait essayé de monter la fièvre dans plusieurs bateaux qui font les voyages de Cincinnati. Les capitaines de navires et de bateaux à vapeur sont priés de ne pas le recevoir, sous peine d'être poursuivis selon toute la rigueur des lois. La récompense ci-dessus sera donnée à quiconque le logera dans quelque geôle que ce soit.
DANIEL HICKY,
5 mai—1m rue du Canal No. 63

AUX EPAVES.
Un petit cheval espagnol alezan, ayant une raie blanche sur le front, depuis la naissance du crâne jusqu'au bout de la lèvre supérieure, et une marque blanche aux deux oreilles; il est marqué de cette marque ... à la cuisse gauche, le boulet du pied droit blanc et le pied gauche blanc. Si le propriétaire ne se présente pas, il sera vendu par M. Guillotte, en ... le 9 juin 1838, d'après les ordonnances de la ville. Le dit cheval est aux épaves chez M. Guérin, Ste. Anne, No. 214.
Nouvelle Orléans, le 2 juin 1838
JH. MAURICE,
Capitaine.

A LOUER
PLUSIEURS jolies chambres garnies, dans le haut de la maison No 165, rue de Chartres, encoignure ...
On désirait louer toute la maison, le locataire actuel pourrait céder son bail qui a encore quelque temps à courir.
S'adresser sur les lieux. 18 mai—d

UNE BELLE CHEVELURE
EST de tous les ornemens, celui qui pare le mieux la figure humaine. Combien en la perdant, la physionomie change et s'empreint du sceau d'une vieillesse prématurée! On ose à peine se découvrir et un grand nombre évite la société dans la crainte de s'exposer aux rires et aux sarcasmes de leurs connaissances; le reste de la vie de ces personnes s'écoule dans la solitude. Enfin la perte même de la fortune ne répand pas les cœurs généreux d'une jeune personne que celle des cheveux. Pour parer à ces inconvéniens, le BAUME DE COLUMBIA D'OLDRIDGE arrête à la première application la chûte des cheveux et peu de bouteilles les remettent dans le ... Il fait croître aussi les cils et les favoris; empêche les cheveux de grisonner, et leur rendent la souplesse, les fait onduler en boucles gracieuses. Un grand nombre de certificats de personnes des plus respectables que produisent les propriétaires, démontrent l'efficacité du *Baume d'Oldrige.*
☞ Lisez la Liste suivante:—☞
Mr. Robert Walton ex-maire de Philadelphie a corroboré la haute réputation des messieurs dont les noms suivent après.
Nous soussignés, par les présentes, certifient que nous avons fait usage du Baume de Columbia, découvert par J. Oldrige, et avons trouvé que non-seulement il empêchait les cheveux de tomber, mais les remettait dans leur état naturel.
W. Thatcher Sr.—Ministre Méthodiste
Section St-George, No 86, 5e rue Nord.
John P. Inglies.—331 Arch st.
John D Thomas, M D—163 Race st
John S. Furey,—101 Spruce st
Hugh Macarty,—243 South 7th st
John Gord Sr.—123 Arch st,
Les hommes âgés et ceux qui persistent à porter perruques pourraient peut-être n'en pas reconnaître toutes les qualités bienfaisantes, mais pourtant, il ne peut s'élever dans l'opinion du public, quand on sait que tous des signataires ont passé la cinquantaine et que deux autres ont passé la trentaine.
Du Maire de la ville de Philadelphie, Etat de la Pennsylvanie.
Je, Robert Wharton, maire de Philadelphie, certifie par les présentes que je connais très bien Messieurs J. P. Inglies, John S Furey et Hugh Macarty, dont les noms sont apposés au certificat ci-dessus, qu'ils sont des hommes respectables et de bonnes mœurs et que entière foi peut-être donnée à leur certificat. En vertu de quoi, j'ai signé la présente et fait apposer le sceau de mon office.
ROBERT WHARTON, Maire.
CAUTION.—Observer que chaque bouteille véritable a une couverture splendide, sur laquelle sont représentées les chutes du Niagara, le nom de l'agent, &c.
Se vend en gros et en détail, par Comstock & Co, seuls agens pour l'Amérique et Fletcher Sr. près de Maiden Lane une porte au-dessous de Pearl st, New York; et par un ou plusieurs pharmaciens dans presque toutes les villes de l'Union. Aussi par Simmons Hartt & Co, Magasin de Peignes et de Varietés. 70, rue de Chartres. 8 fév—1an

DENTISTE.
MR L. DUPERRON, Dentiste français, nouvellement arrivé dans cette ville, offre ses services aux habitans et au public en général.
Il guérit, d'après un procédé nouveau, les maux de dents sans les extraire, en arrête la carie et garantit ... la dent contre la douleur à venir.
Il guérit les maux de haleine causée par les maladies de la bouche,
Il redresse les dents ... des enfans et en corrige les imperfections.
Il pose des dents artificielles incorruptibles de toute espèce et d'une solidité ... auxquelles en fait remplir les mêmes fonctions qu'aux dents naturelles.
Mr. D. fait en général toutes les opérations chirurgicales et mécaniques de la bouche d'après les procédés les plus nouveaux et adoptés par les plus célèbres professeurs d'Europe.
Les personnes qui désireront le consulter ou se faire soigner par lui, le trouveront tous les jours de 9 à 3 heures à son domicile rue Condé No. 50, encoignure de l'Hôpital et Condé. Ses prix sont modérés.
Mr. D. se rendra chez les dames qui pourraient avoir besoin de son ministère aux heures non indiquées
...—6m

EPICERIE—6 boucauts muscade, 7 barils macis, à vendre par R. GRONING & Co. 5 juin

DURANT l'absence de Mr. Ate. Bellouguet, Mr Parlange reste chargé de ses affaires, suivant sa procuration générale donnée par ... au rapport de Mr. Tureaud, notaire en cette ville, en conséquence toutes réclamations devront être adressées au susdit fondé de pouvoirs.
Nouvelle Orléans, 2 juin 1838. 4 juin—6

MAUX DE TETE ET MALADIES NERVEUSES.
LA réputation sans pareille que le remède du Dr. Spohn, pour cette affligeante maladie acquiert de jour en jour, est sans contredit un grand sujet d'étonnement. On doit certes regretter amèrement que pendant des siècles la découverte d'un puissant préservatif n'ait pu éteindre ou guérir les souffrances qu'elle cause, mais le Dr. Spohn, se charge de prouver de manière à convaincre les plus incrédules que la découverte de ce remède a réellement existé. Les principes qu'il déduit sont à la fois simples et faciles. Il est incontestable que cette maladie connue soit sous le nom de mal de tête, ou mal de tête nerveux, a son siège dans l'estomac, surtout ... les personnes qui croient en être affligées sont prévenues que la cause de la maladie réside dans cet organe, (l'estomac) que l'estomac a vitié et affaibli le système du corps, et que c'est par cette voie seule qu'on peut attendre la guérison, et la réhabilitation des fonctions naturelles du système général.
C'est vers ce but que le remède du Dr. Spohn est particulièrement disposé. La vérité de cette assertion n'admet pas de réplique, et le plutôt possible que les malades seront convaincus de cette vérité, ils obtiendront une prompte guérison, et la fin de leurs souffrances. Le Dr. Spohn avance à l'appui de ce fait sa réputation de médecin, et les personnes qui en ont déjà fait usage ont fourni de nombreuses assertions. On peut trouver ce remède chez un grand nombre de pharmaciens de cette ville.
Précaution—Observez que le véritable article du Dr. S. porte le nom E. Spohn, M. D. écrit sur l'enveloppe de chaque bouteille.
On vend en gros et en détail chez les principaux agents, No. 8, Fletcher street près de Maiden Lane, une porte audessous of Pearl street.
Et à la Nouvelle Orleans, par Jarvis et Andrews, pharmaciens en gros.
8 juin—5 eng. des rues Commune et Tchoupitoulas.

MM. S. CUCULLU, LAPEYRE & Co, offrent à vendre en déchargement de la goëlette espagnole Ulysse,
596 Jarres Olives,
14 Barils millet (Bird seed)
217 Tambours figues,
204 Caisses raisins L,
666 do MR
92 Demi caisses "
400 do " "
300 caisses " C
201 Jarres huile d'olives,
15 Barils vin sec de Malaga,
25 " " doux
228 Caisses citrons,
102 Barriques vin rouge catalan supérieur,
25 Barils amandes (Esperanza),
45 " Anchois,
12 Tambours sardines fraiches,
6 Sacs bouchons de bouteille,
33 Barils vin rouge supérieur,
400 Livres étoupe,
14 Boites sardines,
25 " Safran,
5 Caisses sanguines,
12 Cages serins,
16 Globes en verre contenant des poissons,
1 Caisse allumettes,
1 " contenant 17 bustes en terre,
1 Pot " de saucisses.
4 juin 37, rue Toulouse.

A VENDRE en magasin, provenant d'arrivages récents:
100 paniers de bouteilles vuides,
2 caisses contenant conserves alimentaires,
200 barriques vin rouge de diverses qualités de Bordeaux,
50 barriques vin de Marseille,
1000 caisses vin rouge,
200 barils de vin blanc barsac et sauterne,
400 caisses vin do do do
200 barils de vinaigre blanc,
20 demi pipes eau de-vie,
15 barils eau-de-vie fine champagne et vieux cognac,
400 sacs de sel,
50 barils vin de madère de Marseille,
200 caisses fruits à l'eau-de vie,
100 caisses cerises do
50 caisses absynthe suisse,
200 caisses liqueurs assorties,
100 caisses muscat frontignan,
150 paniers d'huile d'olive,
100 paniers d'uile de Nice,
150 paniers de champagne,
50 caisses eau-de-fleur d'oranger,
150 caisses Bourgogne chambertin,
50 paniers anisette,
50 do guinolet d'Angers,
20000 cigares de la Havane,
100 pièces de toile Kentucky,
100 pièces de cordes,
100 caisses chandelles de suif,
50 caisses blanc de baleine,
Un bel assortiment de fusils de chasse,
50 sacs de café Havane,
15 barils pois cassés,
30 caisses maraschino,
30000 bouchons.
28 mai H. PALOC & DUFOUR, No. 110, rue Chartres.

J. F. VLES & Co.
IMPORTEURS de marchandises Européennes, no. 3, rue Royale.
Offrent à vendre toutes sortes d'étoffes, et marchandises de goût, à de bas prix. 5 juin

BAS—80 caisses en différentes qualités et couleurs, à vendre à bon marché, par
J. F. VLES & Co.
5 juin 3, rue Royale.

LISTADOES—8 caisses d'une qualité supérieure, à vendre par J. F. VLES & Co.
5 juin 3, rue Royale.

COMPAGNIE DES ARCHITECTES POUR LE 3me. DISTRICT [3ème.] DE LA NLLE ORLEANS.
Nlle. Orléans, 4 Juin 1838.
LA Compagnie est prête à faire l'acquisition de terrains situés dans le 3ème. District de la 1ère Municipalité, et à fournir aux propriétaires des terrains situés dans les mêmes limites, les moyens de faire construire.
Les soumissions à cet effet devront être remises cachetées au Bureau de la Compagnie: celles pour la vente de terrains devront mentionner les dimensions, les prix et les conditions; celles pour des constructions devront être accompagnées de plans et contenir la description des bâtisses, le coût; les conditions de l'entrepreneur, et les dimentions des terrains.
Par ordre, C SAMORY,
4 juin—6 Secrétaire.

AVIS—Par le décès de mon oncle M Darluc, de la Pointe à Pître (Guadeloupe) la maison commerciale de DARLUC & CONSTANTINE se trouvant dissoute, j'ai l'honneur d'informer ses amis et le public, que je continuerai la même ligne d'affaires sous la raison de DARLUC & Co. Je sollicite la même confiance et le même patronage qui lui étaient accordés.
(Signé) CHARLES MOREAU DARLUC
Pointe à Pître, 20 janvier 1838.
Références
Luther Smith, George Barthol } Portland [Maine]
Clarke & Co, Priscot & Sherman } New Haven (Conn ec
Robert Hollingsworth } (City Hôtel) New York.
A. Lemoyne, E. L Bercier } New-York
Coit & Co, Larue & Prevost, A. Rivarde } Nouvelle-Orléans.
30 mai—1m

AVIS DE FAILLITE.
CEUX qui doivent à la faillite de Mlle. F. J Beauvais, sont priés de payer dans le plus bref délai entre les mains de M Gendron collecteur, et les créanciers de la dite faillite, sont également invités à présenter leurs comptes, conformément à la loi, au soussigné, rue St. Louis, entre Royale et Bourbon, afin que le dit syndic puisse se présenter immédiatement à la cour ... distribution.
7 juin— JUSTIN DUREL, syndic.

WAGGONS Légers—Un waggon léger, de Philadelphie, sur ressorts eliptiques, propre à vendre du lait, ou pour l'usage d'une famille à la campagne.
Aussi—Un petit envoi de harnais à charettes et waggons, à vendre par
C BYRNE,
5 juin 158 rue Tchoupitoulas

HUILE de Baleine—Le Soussigné a en magasin et offre à vendre à bon marché pour clôre une consignation:
24 barriques huile de baleine, bonne qualité.
25 tierçons " "
30 barils, " "
C BYRNE,
5 juin 158 Tchoupitoulas.

MAGASINAGE—Le soussigné prendra en magasinage, dans son grand entrepôt, à l'épreuve du feu, situé à l'encoignure des rues Tchoupitoulas et Notre Dame, toute espèce de denrées ou de marchandises. Quelques uns des magasins sont entièrement séparés des autres, et bien fermés, dans lesquels on peut mettre en sûreté des marchandises sèches, du vin, des liqueurs, etc. Le taux du magasinage sera modéré. S'adresser à C BYRNE,
5 juin 158 rue Tchoupitoulas.

AVIS—Les soussignés fermiers pour un nombre d'années du chemin de fer de Carollton, ayant depuis quelques mois demandé à la direction de la dite compagnie, l'annulation de leur bail, et ladite demande ayant été accordée à la condition que le chemin resterait à leur charge jusqu'au premier de juillet prochain, ils donnent avis au public qu'à dater de ce jour, ils ne seront plus responsables d'aucunes dettes ou obligations qui pourraient être contractées pour le dit chemin ou de toute autre branche qui en dépend.
Le quinze de mai dernier la dite compagnie avait déchargé les soussignés de la responsabilité relativement à l'hôtel de Carollton, lequel hôtel est considéré comme dépendant dudit chemin de fer.
Tous ceux qui ont des réglemens à faire, ou des dettes à réclamer contre ledit chemin et ses dépendances, sont informés de les présenter avant le 1er juillet prochain au bureau des soussignés, encoignure des rues Poydras et Perdido.
HARPER & MERRICK.
Fermiers du chemin de fer de la Nouvelle-Orléans à Carrolton.
2 juin—8

SUCCESSION DE C. S. V. CHALUPT.
LES personnes qui auraient des réclamations à faire contre la dite succession sont invitées à présenter leurs comptes dans le délai de dix jours, à MM. L. Deloche et Correjolles, exécuteurs testamentaires, à l'encoignure des rues Dumaine et Bourbon.
24 mai—10

A VENDRE—UNE JOLIE PROPRIETE, rue Conti, avec deux maisons, sur laquelle pèsent 75 actions de Banque de Citoyens, que l'on vendra avec la propriété si l'acquéreur le désire.
Une maison rue St. Philippe, faubourg Tremé.
Deux terrains rue du Quartier près la rue Dauphine
Deux do rue de l'Esplanade près la rue Bourgogne
Dix jolis terrains sur la Promenade des Bons Enfants, à vendre en bloc ou séparément.
On est disposé de faire des sacrifices pour vendre de suite.
29 mai—d DIDION, courtier.

MR ET Mme. SIMON, rue d'Orléans No 49, en face le théâtre, ont l'honneur d'informer les Européens résidant à la Nouvelle Orléans, qu'on pourra se procurer dans leur maison et durant toute la saison d'été, les soins nécessaires pour prévenir les maladies de ce pays; que ceux malades y seront traités et soignés par des personnes créoles, qui sont à même d'arrêter promptement les progrès du mal. On pourra aussi le préfère, choisir un autre médecin que celui attaché à l'établissement.
Le premier mois est payable d'avance. 1 mai 3m

MOYEN D'APPRENDRE A LIRE
En 30 Leçons.
M. VANNIER, Géomètre arpenteur, ancien élève limitateur du canal de Bourgogne, auteur de la Méthode abréviative inédite pour enseigner à LIRE LE FRANÇAIS EN 30 LEÇONS, offre de mettre cet admirable résultat en pratique soit dans les leçons particulières, soit dans les cours qui seront ouverts, tous les jours, depuis 6 heures du matin jusqu'à 10 heures du soir, rue de Toulouse, 196, entre Bourbon et Dauphine.
Le Professeur appliquera la même Méthode abréviative d'enseignement, modifiée toutefois d'après l'intelligence des élèves, à l'Ecriture, l'Orthographe, l'Arithmétique, la Géométrie, l'Algèbre, le Dessin linéaire, le Toisé, la Tenue de livres, et à tout ce qui concerne la comptabilité.
Leçons en ville 13 mai—6m, 3pe

SUCRE—100 caisses sucre jaune de la Havane de première qualité en débarquement et à vendre par
SCHMIDT & WERNER.
26 mai 80, rue Bienville.

Ventes à l'Encan:

PAR BARNETT & Co.
Vente de Syndic.
IL sera vendu samedi 7 du mois de juillet, à midi, à la Bourse de Cité, rue St. Louis, en vertu d'un ordre de l'hon. Charles Maurian, juge de la Cour de paroisse, pour la ville et paroisse d'Orléans, daté du 28 mai 1838, et sous la surveillance de M. Jacques Cassou, syndic, les propriétés ci après désignées abandonnées par lui, à ses créanciers savoir:
14 LOTS DE TERRE
Situés au nouveau faubourg Marigny, et désignés par les Nos de 1 à 14, dans l'ilet No 93, borné par les rues Force, Bagatelle, Vertu et St. Antoine, d'après le plan fait par Joseph Pilié daté du 13 octobre 1836.
Les lots Nos 1 et 2 mesurent chacun 25 pieds 4 pouces de face à la rue de Force, sur une profondeur de 120 pieds.
Les lots Nos 3 à 12, mesurent chacun 30 pieds de face à la rue St. Antoine, sur une profondeur de 120 pieds.
Les lots Nos 13 & 14 mesurent chacun 25 pieds 4 pouces de face à la rue de la Vertu, sur une profondeur de 150 pieds.
UN LOT DE TERRE situé en faubourg Marigny, rue de Craps, entre les rues Français et Union, formant la moitié du lot désigné par le No 231 sur le plan dudit faubg. déposé en l'étude de Félix de Armas, not. pub. Ledit lot mesure (mesure française) 30 pieds de face à la rue de Craps, sur 120 pieds de profondeur, borné d'un côté par la propriété de Dareneau Forestall, et de l'autre par la propriété de M. François Théard.
CONDITIONS—Moitié comptant, et le reste à 6, 12 et 18 mois de crédit, en billets endossés à la satisfaction du syndic, et hypothèque jusqu'à parfait paiement.
Les actes de vente seront passés par Edward Barnett, not. pub. aux frais des acquéreurs.
4 juin—8,2pe

PAR HEWLETT & CENAS
Vente de syndic.
EN vertu d'un ordre de l'honorable Cour de District, sous la date du 28 du courant, et sous la direction du syndic des créanciers de Joseph E. Tourné, il sera vendu samedi 30 de juin prochain, à midi, à la Bourse de l'Arcade, rue des Magasins, les propriétés suivantes, savoir:
1o. Un lot de terre de valeur, désigné sur le plan, comme le no. 5, et mesurant 25 pieds 9 pouces de face sur la rue Tchoupitoulas, entre les rues Poeyfarré et Duplantier, sur une profondeur de 135 pieds 10 pouces sur la ligne qui le divise du lot no. 6 et 125 pieds 9 pouces et 9 lignes sur la ligne qui le divise du no. 4, et 25 pieds 7 pouces sur le derrière, mesure américaine.
2o. Deux lots de terre de valeur avec les batisses et améliorations qui s'y trouvent, et désigné sur le plan comme les nos. 8 et 9.
Le lot no. 8, mesure 33 pieds de face sur la rue Fouché, et 33 pieds 8 pouces sur le derrière, sur une profondeur de 121 pieds 9 pouces sur la ligne qui le divise du lot no. 7, et 115 pieds 3 pouces sur la ligne de division du no. 9.
Le lot no. 9, mesure la même façade et derrière que le no. 8, sur une profondeur de 121 pieds 9 pouces sur la ligne qui le divise du lot no. 10, et 115 pieds 3 pouces sur la ligne qui le divise du lot no. 8, mesure française.
Les batisses consistent en une maison basse en bois maintenant louée à raison de $40 par mois.
Conditions Comptant.
Les actes de vente seront passés pardevant T. Séghers, not. pub. aux frais des acquéreurs.
30 mai—6f 2,9,16,23, 30

PAR J. B. BLACHE.
IL sera vendu, mardi 12 juin prochain, à midi, à la Nouvelle Bourse rue St. Louis, entre Chartres et Royale, en vertu d'un ordre de l'honorable Cour de District, dans et pour le premier district judiciaire, un nègre nommé Isaac, âgé d'environ 18 ans créole du pays, bon domestique de maison, abandonné à leurs créanciers par Hough Skeggs & Co., Skeggs et Hough.
Conditions à la vente. 4 mai—4

PAR FERNANDEZ & WHITING.
MERCREDI 20 de juin, à la Bourse de Cité, il sera vendu, à midi précis, pour compte et à la folle enchère de M. Seraphin Boudout qui ne s'est pas conformé à l'adjudication faite par les susdits encanteurs le 10 août 1836, un lot de terre situé derrière cette ville, désigné par le no. 117 du plan fait par Bringiers, arpenteur général, en date du 25 juillet 1836, et déposé en l'étude de L. Féraud notaire, suivant lequel plan le dit lot, mesure au pied français, 30 pieds de face à la rue d'Orléans, sur une profondeur de 167 pieds 3 pouces, courant entre ligne parallèle jusqu'à la rue St. Pierre où le dit lot mesure 30 pieds de face à la dite rue.
Conditions au moment de la vente. 6 juin.

COMPAGNIE D'ASSURANCE DU BAYOU ST. JEAN.
Nouvelle Orléans, 4 juin 1838.
AVIS est donné, par les présentes, que les livres de souscription de cette institution, incorporée par acte de la législature de cet Etat, approuvé le 12 mars 1838, seront ouverts lundi, 18 de ce mois, dans les bureaux de M. P. J. Tricou, rue St. Louis, entre Royale et Bourbon, et resteront ouverts pendant dix jours consécutifs depuis 9 heures du matin jusqu'à 3 heures de l'après midi, sous la surveillance des soussignés, commissaires à cet effet.
Conditions de la souscription—Le capital de la compagnie d'assurance du Bayou St. Jean est d'un million de piastres, divisé en dix mille actions de cent piastres chacune. Les souscripteurs devront payer $10 par action au moment de souscrire et ensuite fournir leurs billets en faveur des Président et directeurs de ladite compagnie, de $10 par action à deux, quatre, six et huit mois de date, formant ainsi la somme de $50 par chaque action. Les $50 restantes seront payées par les dividendes que la compagnie pourra déclarer et qui seront spécialement appliqués à cet usage, jusqu'à ce que le capital soit intégralement payé.
J. H. HOLLAND, P. J. TRICOU,
F. FREY, L. MILLAUDON,
F. DE ARMAS, A. W. PICHOT,
V. BURTHE, F. B. PETITPAIN,
J. J. MERCIER, P. SOULE,
A. HENNEN, C. GUESNARD
4 juin—12 commissaires.

RIEDER & Co., Pharmaciens no. 133, sur la Vieille Levée, en face du marché aux légumes, remercient cordialement leurs amis et le public de la Nouvelle Orléans, en général, pour la généreuse protection qui leur a été prodiguée depuis l'ouverture de leur nouvel établissement; ils feront tous leurs efforts pour en mériter la continuation par une stricte attention à leurs affaires, et tiendront toujours un assortiment des meilleurs médicamens, qu'ils reçoivent de toutes les parties du globe et qu'ils offrent en vente aux prix les plus bas.
Ils viennent aussi de recevoir d'Europe quelques milliers de sangsues de toutes les grosseurs, qu'ils offrent à bon marché, au comptant, ou qu'ils pourront envoyer à domicile, en petite ou en grande quantité, soit à leur pharmacie ou en tout autre endroit que l'on désignera dans l'enceinte de la ville.
N. B. On peut se procurer dans notre établissement toutes les préparations de M. Joseph Barabino.
Mr. Rieder ayant dirigé pendant près de trois ans la succession de J. Barabino et les ayant préparés avec le même succès que Mr. J. B. Ils ont à présent à vendre les médicamens les plus frais que l'on trouvera aussi bon que jamais 6 juin—6

REMEDES
Electro-Magnetiques,
POUR LES MALADIES CHRONIQUES,
Pour la classe Hypertrophy, comprenant toutes les formes de maux scrofuleux savoir:
Consumption tuberculaire,
Dyspepsie, maux d'yeux scrofuleux,
Maladies chroniques du foie, teigne,
do du cœur, Ecrouelles,
do de la rate, Leucorrhoea
Flueurs blanches,
do des rognons, Chlorosis (maladie des filles,
do de l'épine, Menorrhagie (de femmes.)
CE ne sont là que diverses modifications de la même maladie, provenant de la même cause, distinguées par les mêmes diagnostiques et cédant aux mêmes remèdes.
Leur cause commune est l'action irrégulière des forces électrogalvaniques dans le système. On peut les découvrir toutes en pressant sur les côtés des vertèbres et des glandes du cou, ce qui attire les symptômes électrogalvaniques et elles peuvent se guérir par ces remèdes électro-magnétiques. Ces derniers sont accompagnés d'un traité médical qui explique les principes de la découverte sur laquelle ils sont fondés et indique la manière de s'en servir. Dans cet ouvrage le Dr. Sherwood démontre le fait que toutes les parties du corps humain ainsi que toutes les particules de matière animée et inanimée est dans un état d'électricité négatif ou positif, et que tout mouvement, dans toutes les matières, dans les masses les plus grosses comme dans les moindres particules est produit par les forces attractives et répulsives de ce principe universel. Il prouve que l'action morbide qui produit le dérangement des organes ou des membres est occasionné par la prépondérance indue de l'une de ces forces dans le système et que ces remèdes rétablissent la santé en remettant cette action irrégulière en équilibre.
Par ce moyen, on extirpe jusqu'à la semence du mal et l'on arrive à une guérison parfaite, même dans le cas où l'on a perdu tout espoir de soulagement par les moyens ordinaires.
Les remèdes Electro-magnetiques sont les seules préparations applicables dans cette classe dominante de maladie et jamais ils ne trompent l'attente. Les symptômes de la classe des maladies auxquelles ils sont applicables peuvent se découvrir d'après les renseignemens contenus dans l'ouvrage qui les accompagne, sans le secours d'un médecin, et on peut les employer en toute sûreté sans diète, sans inconvénient, et sans avoir besoin de plus d'avis que l'on en trouve dans cet ouvrage.
Prix $10—A vendre chez Reider & Co, Pharmaciens, 133 Vieille Levée, vis à vis le marché aux légumes et chez Blackwell et Clarcke, Pharmaciens, rue du Camp 6 juin—3

A VENDRE par le soussigné,
1,000,000 de briques du lac,
2000 merrains,
10000 pieux,
2000 barils sable blanc,
5000 " sable jaune,
4000 " coquilles,
2000 " charbon de bois.
Bois de chauffage frêne et chêne,
Bois de pin pour steam-boats et presses à coton,
Madriers de chaland.
CH GUESNARD,
6 juin—3 Bassin Carondelet entre Maine et Villeré.

MAIRIE DE LA NOUVELLE ORLEANS.
Conseil de la Municipalité No. Un.
Séance du Lundi 14 mai 1838.
RESOLU que le maire donnera avis, en anglais et en français, dans deux gazettes publiées à la Nouvelle Orléans, que la municipalité No. Un se propose d'ouvrir la rue Robertson dans toute son étendue dans la Municipalité No. Un, et ce conformément à la loi approuvée le 3 avril 1833.
Signé PAUL BERTUS—Recorder
Approuvé le 17 mai 1838.
Signé C. GENOIS—Maire.
Pour copie conforme,
THEARD Jnr.—Secrétaire.
Conformément à la résolution qui précède, et en vertu des dispositions de la loi approuvée le 3 avril 1833, concernant l'ouverture &c des rues et places publiques dans la ville de la Nouvelle Orléans, avis est donné que l'intention du Conseil de la Municipalité No. Un, est de faire ouvrir la rue Robertson dans toute son étendue dans ladite municipalité.
Nouvelle-Orléans 19 mai 1838.
C GENOIS—maire.

Mairie de la Nouvelle Orléans.
CONFORMEMENT aux ordonnances du Conseil de ville et du Conseil de la 1re. Municipalité de la ville de la Nlle. Orléans, avis est donné que les marchandises et autres encombremens quelconques qui sont mentionnés dans le rapport hebdomadaire du wharfinger, et qui seront restés pendant plus de cinq jours dans les limites de la 1re. Municipalité sur la Levée, seront vendus à l'encan sur les lieux le samedi de chaque semaine, à 5 heures de l'après midi, par F Dutillet, encanteur de la dite Municipalité, pour le compte de qui il appartiendra.
16 mai D. PRIEUR, maire

AU Magasin d'Antoine Michoud, encoignure de la Levée et Ursulines:
12 livres de sucre pour 1 piastre,
8 livres de café pour 1 piastre.
On trouve audit magasin, le dépôt du véritable remède de Le Roy, et l'elixir tonique du Docteur Guillié; des marbres pour carrelage: un assortiment général en clinquaillerie, verrerie, fayence et fusils de chasse, ainsi que du rum de la Jamaïque. 8 mars

ETAT DE LA LOUISIANE—Paroisse de Jefferson—Cour des Preuves—Succession de William Gormley, décédé—... 22 juin prochain (1838) à midi, en vertu d'un décret de l'honorable Cour des Preuves de la paroisse de Jefferson, susdite, rendu le 27 avril passé (1838) sur la pétition de dame Ann Maria ... Patterson Lewis, épouse survivante, en communauté d'acquêts du feu Mr. William Gormley, décédé, et tutrice naturelle de ses enfans mineurs William Y. L. Gormley, Lewis Gormley, et Charles Gormley, et assent par contrat avec John F. Miller de la Nouvelle Orléans, l'exposera en vente publique à la Bourse de la Cité, rue St. Louis, en la ville de la Nouvelle Orléans, les propriétés foncières ci après décrites appartenant, par moitié indivise, à la dite succession et audit John F. Miller, savoir:
1o. Un lot de terre situé au faubourg des Religieuses, lieu des faubourgs composant la ville de Lafayette, en cette paroisse de Jefferson, désigné par le no. 3 de l'ilet no. 6, sur un plan particulier fait par Bourgerol, député arpenteur général, sous la date du sept février 1838, et déposé pour recours en l'étude de W. Y. Lewis notaire public à la Nouvelle Orléans, mesurant 30 pieds de face à la rue Ste. Marie, sur une profondeur de 109 pieds d'un côté et de 109 pieds 4 pouces 7 lignes de l'autre.
2o. Un lot de terre situé au même faubourg, désigné sur ledit plan par le no. 48 de l'ilet no. 6 mesurant 30 pieds 4 lignes de face à la rue St. André, sur une profondeur de 178 pieds 3 pouces 5 lignes d'un côté et de 178 pieds 6 pouces 2 lignes de l'autre.
3o. Un lot de terre situé au même faubourg, désigné sur ledit plan par le no. 49 de l'ilet no. 6, mesurant 30 pieds 4 lignes de face à la rue St. André, sur une profondeur de 176 pieds 6 pouces 2 lignes d'un côté et de 174 pieds, 9 pouces 6 lignes de l'autre.
4o. Un lot de terre situé au même faubourg, désigné sur le dit plan par le no. 52 de l'ilet no. 6, mesurant 34 pieds 5 pouces de face à la rue St. André, sur une profondeur de 174 pieds 9 pouces 6 lignes d'un côté et de 172 pieds 9 pouces 7 lignes de l'autre.
5o. Un lot de terre situé au même faubourg, désigné sur le dit plan par le no. 53 de l'ilet no. 6, mesurant 34 pieds 4 lignes de face à la rue St. André sur une profondeur de 172 pieds 9 pouces 7 lignes d'un côté et de 171 pieds 1 pouce 1 ligne de l'autre.
6o. Un lot de terre situé au même faubourg, désigné sur le dit plan par le no. 56 de l'ilet no. 6, mesurant 30 pieds 4 lignes de face à la rue St. André, sur une profondeur de 171 pieds 1 pouce 1 ligne d'un côté et de 169 pieds 4 pouces 4 lignes de l'autre.
7o. Un lot de terre situé au même faubourg, désigné sur le même plan par le no. 57 de l'ilet no. 6, formant l'encoignure de la rue St André et du Quay Dryade, mesurant 42 pieds 6 pouces et 2 1/2 de face au Quay Dryade sur 120 pieds 2 pouces de profondeur et face à la rue St. André.
8o. Huit lots de terre situés au même faubourg, désignés sur le même plan par les lots nos. 58, 59, 60, 61, 62, 63, 64 et 65, de l'ilet no. 6, mesurant chacun trente pieds de face au Quai des Dryades sur 120 pieds de profondeur.
9o. Un lot de terre situé au même faubourg, désigné sur le même plan par le no. 66 de l'ilet no. 6, formant l'encoignure de la rue Félicité et du Quai Dryade, mesurant 42 pieds 6 pouces 2 1/2 lignes de face au dit Quai sur 120 pieds 4 lignes de profondeur.
10. Un lot de terre situé au même faubourg, désigné sur le même plan par le no 69 de l'ilet no. 7, mesurant 30 pieds de face au Quai Hercule et au bassin Gormley sur 120 pieds de profondeur.
11. Un lot de terre situé au même faubourg, désigné sur ledit plan par le no. 76 de l'ilet no. 7, mesurant 38 pieds 7 pouces et 6 lignes de face à la rue Félicité sur une profondeur de 105 pieds 2 pouces et 1 ligne d'un côté et de 104 pieds 5 pouces et 6 1/2 lignes de l'autre.
12. Un lot de terre situé au même faubourg, désigné sur ledit plan par le no. 79 de l'ilet no. 7, mesurant 38 pieds 7 pouces 6 1/2 lignes de face à la rue Félicité sur une profondeur de 103 pieds 7 pouces 1 ligne d'un côté et de 102 pieds 8 pouces et 3 lignes à l'autre
13. Un lot de terre situé au même faubourg, désigné sur ledit plan par le no. 80 de l'ilet no. 7, mesurant 30 pieds de face à la rue Félicité, sur une profondeur de 102 pieds 8 pouces 3 lignes d'un côté et de 102 pieds une ligne de l'autre
14. Un lot de terre situé au même faubourg désigné sur le dit plan par le no. 74 de l'ilet no. 7, mesurant 30 pieds 4 lignes de face à la rue St André sur une profondeur de 109 pieds 9 pouces 7 lignes d'un côté et de 108 pieds 1 pouce 3 1/2 lignes de l'autre.
15. Un lot de terre situé au même faubourg, désigné sur le dit plan par le no. 77 de l'ilet no. 7, mesurant 38 pieds 9 pouces de face à la rue St. André sur une profondeur de 105 pieds 11 pouces d'un côté et de 103 pieds 8 pouces 3 lignes de l'autre.
16. Un lot de terre situé au même faubourg, désigné sur le dit plan par le no. 78 de l'ilet no 7, mesurant 38 pieds 9 pouces de face à la rue St. André sur une profondeur de 105 pieds 11 pouces d'un côté et de 103 pieds 8 pouces 6 lignes de l'autre.
17. Un lot de terre situé au même faubourg, désigné sur le dit plan par le no. 81 de l'ilet no. 7, mesurant 33 pieds 4 pouces de face à la rue St. André sur une profondeur de 105 pieds 8 pouces 6 lignes d'un côté et de 102 pieds 2 lignes de l'autre.
18. Un lot de terre situé au même faubourg, désigné sur le dit plan par le no. 82 de l'ilet no. 7, mesurant 30 pieds 4 pouces de face à la rue St. André sur une profondeur de 127 pieds 5 pouces 1 ligne d'un côté et de 125 pieds 8 pouces, 4 lignes de l'autre
19. Un lot de terre situé au même faubourg, désigné sur ledit plan par le no. 83 de l'ilet no. 7, mesurant 30 pieds 4 lignes de face à la rue St. André sur une profondeur de 125 pieds 8 pouces 4 lignes d'un côté et de 124 pieds de l'autre
20. Un lot de terre situé au même faubourg, désigné sur ledit plan par le no. 84 de l'ilet no. 7, mesurant 30 pieds 4 lignes de face à la rue St. André sur une profondeur de 124 pieds d'un côté et de 122 pieds 3 pouces 3 lignes de l'autre.
21. Un lot de terre situé au même faubourg, désigné sur le dit plan par le no. 85 de l'ilet no. 7, formant l'encoignure de la rue St. André et de l'avenue Fulton, mesure 40 pieds 5 lignes de face à l'avenue Fulton, sur une profondeur et face de 120 pieds à la rue St. André.
22. Un lot de terre situé au même faubourg, désigné sur ledit plan par le no. 89 de l'ilet no. 8, mesurant 31 pieds 7 pouces 6 1/3 lignes de face à l'avenue Fulton sur une profondeur de 120 pieds entre lignes parallèles.
23. Un lot de terre situé au même faubourg, désigné sur le dit plan par le no. 90 de l'ilet no. 8, formant l'encoignure de la rue St. André et de l'avenue Fulton et mesurant 40 pieds 5 lignes de face à l'avenue Fulton, sur une profondeur et face de 120 à l'avenue Fulton.
24. Un lot de terre situé au même faubourg, désigné sur le dit plan par le no. 91 de l'ilet no. 8, mesurant 30 pieds 4 lignes de face à la rue St. André sur une profondeur de 117 pieds 8 pouces 7 lignes.
25. Un lot de terre situé au même faubourg, désigné sur le dit plan par le no. 92 de l'ilet no. 8, mesurant 30 pieds 4 lignes de face à la rue St. André, sur une profondeur de 116 pieds 8 lignes.
26. Un lot de terre situé au même faubourg, désigné sur ledit plan par le no. 93 de l'ilet no. 8, mesurant 30 pieds 4 lignes de face à la rue St. André sur une profondeur de 114 pieds 3 pouces 5 lignes.
27. Un lot de terre situé au même faubourg, désigné sur ledit plan par le no. 94 de l'ilet no. 8, mesurant 30 pieds 4 lignes de face à la rue St. André sur une profondeur de 172 pieds 10 pouces 3 lignes.
28. Un lot de terre situé au même faubourg, désigné sur le dit plan par le no. 95 de l'ilet no. 8, sur une profondeur, traversant l'ilet de 170 pieds 6 pouces 1 ligne jusqu'à la rue Félicité, sur laquelle il mesure 30 pieds de face.
29. Un lot de terre situé au même faubourg, désigné sur le dit plan par le no. 96 de l'ilet no. 8, mesurant 30 pieds 4 lignes de face à la rue St. André sur une profondeur de 127 pieds 8 pouces 5 lignes.
30. Un lot de terre situé au même faubourg, désigné sur le dit plan par le no. 97 de l'ilet no. 8, mesurant 30 pieds 4 lignes de face à la rue St. André sur une profondeur de 125 pieds 9 pouces 1 ligne.
31. Un lot de terre situé au même faubourg, désigné sur le dit plan par le no. 98 de l'ilet no. 8, mesurant 30 pieds 4 lignes de face à la rue St. André sur une profondeur de 123 pieds 11 pouces 5 lignes.
32. Un lot de terre situé au même faubourg, désigné sur ledit plan par le no. 99 de l'ilet no. 8, formant l'encoignure des rues St. André et Liberté, mesurant 39 pieds 9 pouces 3 lignes de face à la rue St. André sur une profondeur et face de 120 pieds sur la Liberté.
33. Un lot de terre situé au même faubourg désigné sur ledit plan par le no. 100 de l'ilet No. 8, formant l'encoignure des rues Félicité et Liberté, mesurant 37 pieds 7 pouces 5 lignes sur la rue Liberté sur une profondeur et face de 129 pieds 8 pouces sur la rue Félicité.
34. Un lot de terre situé au même faubourg, désigné sur ledit plan par le No. 101 de l'ilet No. 9, formant l'encoignure des rues Félicité et Liberté, mesurant 32 pieds 7 pouces de face à la rue Liberté, sur 130 pieds 5 pouces de profondeur et face sur la rue Félicité.
35. Un lot de terre situé au même faubourg, désigné sur ledit plan par le No. 102 de l'ilet No. 9, formant l'encoignure des rues St. André et Liberté, et mesurant 40 pieds 5 lignes de face à la rue St. André, sur une profondeur et face de 120 pieds sur la rue Liberté.
36. Un lot de terre situé au même faubourg, désigné sur ledit plan par le No. 103 de l'ilet No. 9, mesurant 30 pieds 4 pouces et face à la rue St. André, sur une profondeur de 117 pieds 8 pouces 5 lignes.
37. Un lot de terre situé au même faubourg, désigné sur ledit plan par le No. 104 de l'ilet No. 9, mesurant 30 pieds 4 lignes de face à la rue St André, sur une profondeur de 116 pieds 1 ligne.
38. Un lot de terre situé au même faubourg, désigné sur ledit plan par le No. 105 de l'ilet No. 9, mesurant 30 pieds 4 lignes de face à la rue St. André, sur une profondeur de 114 pieds 3 pouces 5 lignes.
39. Un lot de terre situé au même faubourg, désigné sur ledit plan par le No. 106 de l'ilet No. 9, mesurant 30 pieds 4 lignes de face à la rue St. André, sur une profondeur de 142 pieds 5 pouces 1 ligne, traversant l'ilet jusqu'à la rue Félicité sur laquelle il mesure 30 pieds de face.
40. Un lot de terre situé au même faubourg, désigné sur ledit plan par le No 107 de l'ilet No. 9, mesurant 30 pieds 4 lignes de face à la rue St. André, sur une profondeur de 139 pieds 9 pouces, traversant l'ilet jusqu'à la rue Félicité, sur laquelle il mesure 30 pieds de face.
41. Un lot de terre situé au même faubourg, désigné sur ledit plan par le No. 108 de l'ilet No. 9, mesurant 30 pieds 4 lignes de face à la rue St. André, sur une profondeur de 137 pieds 4 pouces, traversant l'ilet jusqu'à la rue Félicité, sur laquelle il mesure 30 pieds de face.
42. Un lot de terre situé au même faubourg, désigné sur ledit plan par le No. 109 de l'ilet No. 9, mesurant 30 pieds 4 lignes de face à la rue St André, sur une profondeur de 134 pieds 11 pouces, traversant l'ilet jusqu'à la rue Félicité, sur laquelle il mesure 30 pieds de face.
43. Un lot de terre situé au même faubourg, désigné sur ledit plan par le No. 110 de l'ilet No. 9, mesurant 30 pieds 4 lignes de face à la rue St André, sur une profondeur de 132 pieds 5 pouces traversant l'ilet jusqu'à la rue Félicité, sur laquelle il mesure 30 pieds de face.
44. Un lot de terre situé au même faubourg, désigné sur ledit plan par le No. 111 de l'ilet No. 9, formant les encoignures des rues St. André, Félicité et Greene, et mesurant 39 pieds 9 pouces 3 lignes de face à la rue St. André, 3? pieds 6 pouces de face à la rue Félicité et 127 pieds de profondeur et face à la rue Greene.
45. Une portion de terre située au même faubourg, entre le faubourg Lafayette et la propriété de Mr. Oakey, courant en pointe dans la profondeur.
46. Aussi une réserve des deux côtés de la propriété divisée en lots par les dits Gormley & Miller, commençant à la limite supérieure de ladite propriété et courant des deux côtés jusqu'aux rues St. André et Félicité ont été ouvertes, excepté le morceau de terre entre les rues Appolon et des Nayades, acquis par la famille Desclolonge.
Et en vertu du même ordre de Cour, j'exposerai en vente au même lieu et à la même heure, les esclaves suivans, appartenant en totalité à la succession susdite:
ANNE, négresse d'environ 30 ans, avec son enfant.
Et SUZANNE, négresse d'environ 28 ans.
Termes et conditions de la vente.—Les esclaves seront payables à six et neuf mois en billets portant hypothèque et endossés à la satisfaction de la veuve et tutrice, et ne seront livrés que lorsque les billets auront été fournis et acceptés, mais ne seront pas moins aux risques des acquéreurs du moment de l'adjudication. Les lots de terre payables à six et douze mois de crédit, du jour de la vente en billets et par coupons portant hypothèque jusqu'au paiement. Les billets devront être endossés à la satisfaction de la veuve et tutrice, et devront porter intérêt à raison de dix pour cent par an, du moment qu'ils seront dûs jusqu'au paiement, dans le cas où ils ne seraient pas payés à échéance.
Les actes de vente seront passés aux frais des acquéreurs qui devront aussi se faire mettre en possession à leurs frais.
22 mai—3pe F DUGUE, Juge.

15 TONNEAUX charbon de Liverpool, de Gualt, en débarquement du navire ... et à vendre par H. C. CAMMACK & Co, Bank Place. 7 juin

BILLETS de la Banque des Etats-Unis, en sommes convenables aux acheteurs, à vendre par G. R. STRINGER, 7 juin 50, rue du Canal.

ON achète des billets des banques de l'Alabama, du Mississipi et d'autres qui n'ont pas cours. G. R. STRINGER, 7 juin 50, rue du Canal.

SUCRE DE LA HAVANE—Un petit lot de sucre à vendre à bon marché par WALKER KNIGHT & Co, 7 juin 26, Nelle Levée.

JAMBON SOUS ENVELOPPE &c.—18 ... et 48 barils jambon de Gano, venant d'arriver; 84 barriques plats-côtés de Cincinnati, fumé, et 7 barils huile de Palma-christi, à vendre par BOGERT & HAWTHORN, 7 juin 68, rue Gravier.

DEMANDE d'espèces par G R STRINGER 7 juin No 50, rue du Canal.

PORC MESS PRIME et P. O. pour à vendre par EASTMAN & BROTHERS, 7 juin No. 50, rue Camp.

JAMBONS enveloppés, d'une qualité supérieure et convenables à l'usage des familles, à vendre par EASTMAN & BROTHERS, 7 juin No. 50, rue du Camp.

HUILE—400 gallons huile pressée au froid, à vendre par R. H. WHITE, 7 juin rue Gravier No 34

SUCRE—20 barils sucre clarifié, à vendre par R H. WHITE, 7 juin rue Gravier No 34,

CIGARES—30 milliers cigares de la Havane, à vendre par R. H. WHITE, 7 juin rue Gravier, No. 34

GENIEVRE et vinaigre—15 pipes genièvre de Hollande, 200 barils vinaigre, en magasin et à vendre par R H WHITE, 7 juin 34, rue Gravier

TABAC A CHIQUER—30 caisses en magasin et à vendre pour clore une consignation, par SLOAN & BROTHER, 7 juin 39, Nelle Levée.

JAMBON DE CHEVREUIL—300 jambons à vendre par SLOAN & BROTHER, 7 juin 39, Nelle Levée.

FARINE—250 barils farine superfine, en magasin et à vendre par SLOAN & BROTHER, 7 juin 39, Nelle Levée.

TABAC en feuille, à bord de chaland, à vendre par SLOAN & BROTHER, 7 juin 39, Nelle Levée.

JAMBONS DE CINCINNATI—45 barriques à vendre par SLOAN & BROTHER, 7 juin 39, Nelle Levée.

MORUE—75 caisses Morue, à vendre par COOLIDGE & PLIMPTON, 7 juin 56, rue Gravier

PEINTURE—107 boites chrome vert, à vendre par COOLIDGE & PLIMPTON, 7 juin 56, rue Gravier

CHAPEAUX—30 caisses chapeaux en paille, contenant 325 douz, à vendre par COOLIDGE & PLIMPTON, 7 juin 56, rue Gravier

FARINE—400 barils farine superfine, en débarquement, à vendre par DEVEZIN & DOSSAT, 7 juin rue Gravier No 24

SUCRE—100 boucauts sucre première qualité, à vendre sur habitation par DEVEZIN & DOSSAT, 7 juin rue Gravier No. 24

CANOT de cavire—Un canot de 18 pieds, construit en chêne et doublé en cuivre, également fini, à vendre à bon marché. S'adresser à J B BAILEY, 7 juin 14, rue Bienville

200 Poinches d'huile d'olive pour lampe, en débarquement de la goëlette Ulysse de Malaga, reçus et à vendre par NORES & BROCARD, 6 juin No. 14, rue Toulouse,

385 Sacs café vert de la Havane à bord du brick Alpha, à vendre par A. M. DE MIRANDA, 6 juin rue Bourbon, No 113.

25 Barils vin doux de Malaga, et une caisse chapeaux, à vendre par A M. DE MIRANDA, 6 juin rue Bourbon, No. 113.

EPINGLETTES et Bagues Dorées—Un envoi d'Epinglettes et Bagues dorées, à vendre au prix de manufacture, par SIMMONS, HARTT & Co. 6 juin 70 rue de Chartres

BRETELLES en Gomme Elastique—Un grand envoi à vendre par SIMMONS, HARTT & Co 6 juin 70 rue de Chartres.

UN grand assortiment de charettes lourdes et légères, drays, roues, brouettes &c. consignées à vendre par JAMES D DENEGRE, 6 juin 16 rue de la Douane.

CUIRS—100 cuirs mexicains, qualité supérieure, reçus et à vendre par JOSEPH LANDIS & Co, 6 juin 14, rue Poydras.

CIGARES DE LA HAVANE—100,000 cigares de la Havane, de diverses qualités, reçus par le brick Mexico de la Havane, et à vendre par CARRIERE, DARAN & Co. 5 juin 11 & 15, rue St. Louis

BILLETS du Mississipi, de l'Alabama et du Tennessee, et toute espèce de billets sans cours, achetés par ROBINSON & Co, 5 juin 45, rue du Camp.

BILLETS de l'Illinois et du Kentucky, à vendre par ROBINSON & Co, 5 juin 45, rue du Camp.

SIGARRES—39 milliers sigares de Philadelphie d'excellente qualité, en demi quart et dixième de caisse, à vendre par CHS. BYRNE, 5 juin 158 rue Tchoupitoulas

DOUBLONS ESPAGNOLS à vendre par J W. ZACHARIE & Co. 5 juin No. 88, rue de la Douane.

VIN DE MALAGA—75 quart pipes vin doux de Malaga, 40 do do sec, à vendre par J. A. BARELLI & Co 5 juin 61, rue de la Commune

SUCRE ET CAFÉ DE LA HAVANE—563 sacs café de la Havane; 130 caisses sucre jaune de la Havane; 20 do blanc; en débarquement et à vendre par R. GRONING & Co 5 juin

BRIQUES—40,000 briques pour façade, à bord de la goëlette Constitution, et à vendre par GEO GREEN, 4 juin 60, rue du Camp.

TRAITES sur Londres à vendre par LEVI H. GALE, 4 juin 93, rue de la Commune

HUILE DE BALEINE—75 pipes et barils huile de baleine, première qualité, à vendre par COIT & Co. 4 juin 20, rue de la Douane.

BLANC DE BALEINE—50 caisses blanc de baleine première qualité, à vendre par COIT & Co. 4 juin 20, rue de la Douane.

GOUDRON—100 barils goudron de la Caroline, reçus et à vendre par J. A. BARELLI & Co 4 juin

RIZ DE LA CAROLINE—100 boucauts de première qualité à vendre par J A BARELLI & Co. 4 juin No. 61, rue de la Commune.

TABAC A CHIQUER—250 caisses tabac des 2me et 3me qualité, à vendre par J. A. BARELLI & Co. 4 juin No 61, rue de la Commune.

MOUSSE—35 balles en débarquement du steamer Washington, et à vendre par P H GALLWEY, 4 juin 31, rue de la Commune.

MADERE DES INDES—47 caisses de 1 et 2 douzaines; 12 dame-jeannes do de qualité supérieure, à vendre par P H GALLWEY, 4 juin 31, rue de la Commune.

CAFÉ—141 sacs café de la Havane, en débarquement du brick S. vador, et à vendre par J PRATS & FILS, 4 juin 12, Vieille Levée

CIGARES—Cadores, Principes et différentes autres marques de qualité supérieure, en magasin et à vendre par J PRATS & FILS, 4 juin 12, Vieille Levée.

JAMBON en masse et en barriques, cochons entiers, à vendre par COMSTOCK, HYDE & Co, 2 juin rue Poydras No 18

BŒUF—Prime, et mess en morceaux et à vendre par COMSTOCK, HYDE & Co, 2 juin rue Poydras No. 18

ROULEAUX DE CORDE—73 rouleaux de corde reçus et à vendre par GODFREY, LAWRIE & SMALL, 1er juin 24, rue du Camp.

CHECKS sur New York, à vendre par KOHN, DARON & Co. 1er juin 29, rue Bienville.

MOUSSE—36 balles en bon ordre, en débarquement du bateau à vapeur Washington, à vendre par P. H GALLWEY, 1er juin 31, rue de la Commune.

TABAC—4 boucauts tabac du Missouri en débarquement du steamer Clyde et à vendre par GODFREY, LAWRIE & SMALL, 1er juin 34, rue du Camp.

CHARRETTES, DRAYS, WAGONS &c—Le soussigné reçoit en ce moment de Philadelphie et offre à vendre, 8 waggons de différentes grandeurs, 12 charrettes do; 38 paires roues de charrettes à bœufs; 6 drays; 40 brouettes, 100 do. 25 do en bois, 25 do en fer &c. CHARLES BYRNE, 1er juin 15?, rue Tchoupitoulas.

BILLETS de la Trésorerie du Texas—$200 0, à vendre par FORSYTH & LIMERICK, 1er juin 135, rue des Magasins.

A LOUER
UNE jeune négresse, bonne domestique de maison JOS. BARTHET, 1er juin No. 30, rue Toulouse.

ESPRIT de térébenthine—50 barils esprit de térébenthine, 50 barils huile pour l'usage de tanneur, en bon ordre, à vendre par WOOD & SIMMONS, 31 mai rue Poydras No. 24

FROMAGE en pain de sucre—30 caisses en bon ordre à vendre à bon compte pour clore une consignation, par WOOD & SIMMONS, 31 mai rue Poydras No. 22

RESINE & ETOUPE—100 barils résine, et 22 barils étoupe, en débarquement du brick San Elisabeth, et à vendre par J. A. BARELLI & Co, 30 mai 63, rue de la Commune.

ESPECES—Piastres mexicaines et piastres à vendre par J. M. CABALLERO, 29 mai No. 80, rue St Louis

CIGARES—200,000 cigares de la Havane, à vendre par J. M. CABALLERO, 29 mai No. 80, rue St. Louis.

FABRIQUE d'Eaux Acidules Gazeuses; encoignure Dauphine et Hôpital, où l'on trouvera constamment préparés les Eaux de Seltz pour table, et les Limonades Gazeuses pour raffraichissement. 11 mai—6m

A VENDRE.
Une maison No. 63, rue St. Claude, entre St. Philippe et Dumaine, bâtie sur un terrain de 30 pieds de face sur 120 pieds de profondeur, mesure française.
Une maison No. 68, rue Histoire, entre Amour et Craps, bâtie sur un terrain de 30 pieds de face sur 120 pieds de profondeur, mesure française.
Un terrain No. 175 rue St. Philippe, entre Bourgogne et Remparts, mesurant 30 pieds de face sur 90 pieds de profondeur, sur lequel il y a une petite maison à la cour.
Pour les prix et conditions, s'adresser à SANTOS, Courtier, Rue Remparts, entre St. Philippe et Dumaine, No. 277.
11 mai—15,3pe

Ventes à l'Encan.

PAR TRICOU & BARNETT Sr.
Vente de Gondre et autres lots adjoignant, faisant face au lac Pontchartrain.
IL sera vendu jeudi, le 21 juin prochain, à midi précis à la Bourse de Cité, par l'entremise des encanteurs soussignés, plusieurs lots de terre formant la ville de Gondre, ainsi que plusieurs autres lots de terre adjoignant, et qui font face au lac Pontchartrain.
Il est impossible de se figurer une position plus favorable et plus salubre pour y bâtir de délicieuses maisons de campagne: l'air y est sain, la terre élevée, et quantité de sources d'eau vive se trouvent sur les lieux; le bayou Castaing et le bayou des Cannes forment leurs rives sur lesquelles croissent en abondance les chênes, noyers et magnolia grandifflora.
A trois lieues de distance de la Nouvelle Orléans touchant à Mandeville dont la population s'augmente de jour en jour, Gondre promet de rivaliser bientôt avec ... derniere.
Mais il est inutile de parler davantage d'un endroit, et de terres que tout le monde connaît. La ... de la Rivière aux Perles ... qui est déjà tracé grâce à l'activité prévoyante de M. Bernard Marigny.
Ces terres offrent ... de grands et de nombreux avantages aux émigrans ..., français &c. qui désirent s'établir à bon marché et avantageusement. L'écoulement de leurs produits se ferait aisément à Mandeville et à la Nouvelle Orléans avec laquelle les communications sont presque journalières. Un moulin et plusieurs autres ... déjà établis auprès de l'endroit, ... qui désireraient acheter à profiter de l'occasion du bateau à vapeur qui tous les dimanches visite Mandeville pour aller visiter les dites terres. Quant aux personnes qui ne pourraient s'absenter de la Nouvelle Orléans elles peuvent s'adresser pour références à Messieurs Penn, député arpenteur des Etats Unis, ou à Louis Surgy, voyer de la 3me municipalité, qui tous les deux ont arpenté et visité dans tous les sens, les dites terres.
Les termes sont on ne peut plus favorables aux acquéreurs, un sixième comptant, la balance à 1, 2, 3, 4 et 5 ans en billets portant hypothèque; et dans le cas où les billets ne seraient pas payés à l'échéance, les dits billets porteront intérêt à raison de 10 pour cent, du jour du protêt. Les ilets sont très vastes et contiennent quatre arpents de superficie.
Les actes de vente se passeront chez Amédée Ducatel, aux frais des acquéreurs.
M. Louis Surgy, s'engage à mettre les acquéreurs en possession dès qu'ils seront en nombre suffisant.
Dans le cas où les prix de vente ne seraient pas soldés par les acquéreurs dans un mois de la vente, les vendeurs se réservent le droit de faire vendre à la folle enchère des dits acquéreurs après dix jours d'avis dans les papiers publics et sans autre notification préalable.
Le plan des dites terres sera exposé à la Bourse, avant la vente, ou chez A. Ducatel, notaire public.
29 mai—21

ETAT DE LA LOUISIANE—Paroisse de Jefferson—Cour de District—Louis Salomon et Louis Auguste Noel contre Cornelius Hurst.—En vertu d'un ordre de saisie et vente à moi adressé, j'exposerai en vente publique, à la Nouvelle Bourse, encoignure des rues Jackson et Levée, ville de Lafayette, Jeudi, le 28 juin prochain, à une heure de relevée; les droits, titres intérêts et réclamations du défendeur aux propriétés hypothéquées suivantes, savoir:
Les propriétés situées à Harsville dans la dite paroisse de Jefferson, au-dessus de la Nouvelle Orléans, désignées de la manière suivante sur un plan original dressé par Benjamin Buisson, arpenteur de la dite paroisse, en date du 17 mars 1837, et déposé en l'office de William Boswell, notaire public à la Nouvelle Orléans.
1o. Seize lots de terre situés sur la Batture en face de Harsville, désignés par les lettres A, B, C, D, E, F, G, H, I, J, K, L, M, N, O et P, ayant chaque plus ou moins trente pieds de face à Front street, (rue Devant) et s'étendant dans la profondeur jusqu'au fleuve.
2o. Douze ilets ou carrés de terre, désignés par les Nos. un, deux, neuf, dix, onze, douze, dix-sept, dix-huit, dix-neuf vingt, vingt-cinq et vingt-six, bornés de la manière suivante, savoir:
1o. L'ilet No un, borné par les rues Front, Arabella, Joseph et de la Levée.
2o. L'ilet No. deux, borné par les rues Front, Arabella, Levée et Nashville.
3o. L'ilet No. neuf, borné par les rues de la Levée, Nashville, Arabella et Tchoupitoulas.
4o. L'ilet No dix, borné par les rues Arabella, Levée, Tchoupitoulas et Joseph.
5o. L'ilet No. onze, borné par les rues Joseph, Arabella, Tchoupitoulas et Jersey.
6o. L'ilet No douze, borné par les rues Jersey, Tchoupitoulas, Nashville et Joseph.
7o. L'ilet No. dix-sept, borné par les rues Jersey, Nashville, Arabella et Laurel.
8o. L'ilet No. dix-huit, borné par les rues Jersey, Laurel, Arabella et Joseph.
9o. L'ilet No. dix neuf, borné par les rues Laurel. Joseph, Arabella et Levée.
10o. L'ilet No. vingt, borné par les rues Laurel, Nashville, Arabella et Live Oak.
11. L'ilet No. vingt-cinq, borné par les rues Live Oak, des Magasins, Nashville et Arrabella.
12o. Le lot No. vingt six, borné par les rues Live Oak, des Magasins, Arabella et Joseph.
3o. Cinq ilets ou carrés de terre, désignés par les Nos vingt-sept, vingt-huit, vingt-neuf, trente et trente-un, bornés de la manière suivante:
1o. L'ilet No. vingt-sept, borné par les rues Joseph, Arabella, des Magasins et du Camp.
2o. L'ilet No. vingt-huit, borné par les rues Arabella, Nashville, des Magasins et du Camp.
3o. L'ilet No. vingt neuf, borné par les rues Nashville, Eléonore des Magasins, et du Camp
4o. L'ilet No trente, borné par les rues Eléonore, des Magasins et du Camp, et la ligne qui le sépare de Bloomingdale.
5o. L'ilet No. trente un, borné par les rues du Camp, Eléonore et Chestnut et la ligne qui le sépare de Bloomingdale, ainsi que toutes les améliorations qui s'y trouvent sur ces différents morceaux de terre
Conditions de la vente comptant.
31 mai—3, lpe M. J. GARCIA, shérif.

Vente par le shérif.
ETAT DE LA LOUISIANE—Paroisse de Jefferson.—Cour de Paroisse—George Kline contre Asa Pettingal, et Wm. Jones cont Asa Pettingill—En vertu de deux ordres de fieri facias à moi adressé, j'exposerai en vente publique, à la Nouvelle Bourse, encoignure des rues Jackson et Levée, ville de Lafayette, Jeudi le 15 juin prochain, à une heure de relevée, les droits, titres, intérêts et réclamations du défendeur à Six lots de Terre, désignés par les Nos. deux, trois, quatre, cinq, six et sept dans l'ilet No. quatre d'après un plan dressé par Charles F. Zimpel, le 18 mars 1834, et déposé en l'étude de L T Caire, notaire public, et mesurant, mesure anglaise, savoir:
Les lots Nos deux, trois, quatre et cinq mesurent chaque soixante pieds de face à la rue Tchoupitoulas sur cent pieds de profondeur; le lot No six forme encoignure et mesure cent pieds de face à la rue Bourdeaux sur cent cinquante pieds de profondeur; et le No sept mesure soixante pieds de face à la rue Jersey, sur cent pieds de face à la rue Bourdeaux.
Conditions de la vente comptant.
14 mai M. J. GARCIA, shérif.

Vente de shérif.
ETAT DE LA LOUISIANE—Paroisse de Jefferson—Cour de District—Frost et Johnson contre John W. Rabout—En vertu d'un ordre de fieri facias à moi adressé, j'exposerai en vente publique, à la Nouvelle Bourse, encoignure des rues Jackson & Levée, ville de Lafayette, Jeudi le 21 juin prochain, à une heure de relevée, les droits, titres, intérêts et réclamations du défendeur à la moitié indivise d'un Certain morceau ou partie de Terre, situé dans le faubourg Lafayette, dans la susdite paroisse, ayant, mesure française, cent soixante pieds neuf pouces de face à la rue Prytanée, borné dans la partie inférieure par la propriété de la veuve Mase, sur laquelle ligne elle a cent cinq pieds huit pouces de face, borné sur le troisième côté en ligne vers la rue Philippa, par la propriété de Levi Herring, et borné sur le quatrième côté par l'habitation Livaudais, ayant sur ladite ligne une largeur de soixante sept pieds six pouces. Ledit morceau de terre fait partie des lots Nos. un, deux et trois dans le carré de l'ilet No. quarante, sur un plan dressé par Joseph Pilié, le 23 juillet mil huit cent trente, et déposé en l'étude de Wm. Boswell, notaire public, le jour de la date dudit plan ainsi que les batisses et améliorations qui s'y trouvent.
Conditions de la vente: comptant.
21 mai—3, lps M. J. GARCIA, Shérif.

VENTE PAR LE SHERIF.
ETAT DE LA LOUISIANE—Paroisse de Jefferson—Cour de District—Bernard Doulin contre Peter Settinger et Samuel Short—En vertu d'un ordre de saisie et vente à moi adressé, j'exposerai en vente publique à la Nouvelle Bourse, encoignure des rues Jackson et Levee, ville de Lafayette, Jeudi le 5 Juillet prochain, à une heure de relevée, les droits, titres, intérêts et réclamations du défendeur aux propriétés suivantes, savoir: 1o. Un certain lot de terre No. 15, dans le carré No. 5 à Carrollton, paroisse de Jefferson mesurant trente pieds face à la rue Huso et la même face à la rue Washington, sur cent vingt pieds de profondeur, entre des lignes parallèles, mesure Anglaise, ainsi que les bâtisses. 2o. un autre certain lot de terre No 16, situé dans l'endroit, le carré et la paroisse ci dessus, formant l'encoignure de rues Huso, Washington et Commercial (du commerce,) ayant trente pieds face à la rue Huso, la même face à la rue Washington et cent vingt pieds de profondeur et face à la rue Commercial (du commerce,) mesure Anglaise, ainsi que les améliorations &c.
Conditions de la vente comptant. M. J. GARCIA,
1 juin Shérif.

ETAT DE LA LOUISIANE—Paroisse St. Charles, 1er District Judiciaire. Hubert Zéringue contre Jacques Rixner. En vertu d'un ordre de saisie et vente à moi adressé par l'honorable Cour de District dans et pour le 1er District Judiciaire de cet Etat, j'exposerai en vente publique, sur les lieux, Jeudi 14 juin prochain, à 10 heures du matin,
Un certain lot de terre situé dans la paroisse St Charles sur la rive droite du fleuve, mesurant un arpent de face sur la route publique, sur trois arpents de profondeur, borné d'un côté d'en haut par la propriété de Mr. Ph. Marcoudet et du côté d'en bas par celle de Mr. Ch. Zéringue, ensemble avec les établissemens et améliorations qui s'y trouvent.
Saisi dans l'affaire ci-dessus.
Conditions comptant.
Paroisse St Jn Baptiste, 18 mai 1838.
15 mai—4t lps AN. LUMINAIS, Shériff.

ETAT DE LA LOUISIANE—Cour du Premier District judiciaire—Tourné & Beckwith contre leurs créanciers—No. 13837—Lundi 4 mai 1838.—Présent l'honorable A. M. Buchanan, juge—Sur motion de P A Guyol, représentant les créanciers absents dans cette affaire et en montrant à la cour que P M Tourné, syndic des créanciers des insolvables, n'a pas exécuté l'ordre de cette cour du 18 mai dernier, il est ordonné que le dit P M Tourné, syndic susmentionné, soit congédié et qu'une assemblée des créanciers de ladite insolvables ait lieu lundi 9 juillet prochain, à 10 heures du matin, au bureau de Mr. Charles Boudousquié, notaire public, à l'effet de nommer un nouveau syndic au lieu et place de P M Tourné, congédié comme il est dit.
Extrait des minutes. G W LEWIS,
6 juin—10,2pe Député Greffier.

J. B. Joubians, actuellement détenu, contre ses créanciers.
ETAT DE LA LOUISIANE—Cour de Paroisse pour la paroisse et la ville de la Nouvelle-Orléans—Présent l'Honorable Charles Maurian, juge—31 mai 1838—No. 10,937—Sur lecture et enregistrement de la pétition et du bilan dans cette affaire, il est ordonné par la cour, que les créanciers de l'insolvable déduisent, le jeudi 21 juin 1838, cour séante, les raisons pour lesquelles ledit insolvable ne serait pas déchargé comme il l'a demandé, et conformément à la loi; en attendant, toutes poursuites contre sa personne et contre ses biens sont suspendues.
Par ordre de la Cour—Bureau du Greffier, Nouvelle Orléans, 30 mai 1838.
1er juin—8,2pd J OLLIE, Dép Greffier.

COUR DE DISTRICT—Alexander G. Penn vs Joseph Webber, jr.—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'honorable Cour de District du 1er District judiciaire de l'Etat de la Louisiane, il sera vendu à la Bourse de Cité, rue St. Louis, entre les rues Chartres et Royale en cette ville, Lundi le neuf juillet prochain, à une heure de relevée,
Un esclave nommé JIM, âgé d'environ vingt-trois ans, saisi dans l'affaire ci-dessus.
Conditions comptant.
6 juin FRED. BUISSON, shérif.

AVIS—L'hôtel de Carollton est ... en état de recevoir les personnes qui désireraient avoir une résidence d'été agréable et commode. Cet établissement est actuellement à louer. S'adresser à la banque de Carollton.
30 mai JOHN NICHOLSON, caissier.

POUR FLORENCE & TUSCUMBIA.
Le bateau à vapeur PENNSYLVANIAN, capitaine Payne, partira pour le port ci-dessus et tous les ports intermédiaires, samedi prochain 9 du courant, à 10 heures du matin. Pour fret ou passage s'adresser à bord, ou à FORSYTH & LIMERICK,
8 juin 135, rue des Magasins

Pour Lafayette et Cincinnati.
Le superbe bateau de passage NORFOLK, capitaine John Smith jr. partira pour les ports ci dessus et tous les lieux intermédiaires Lundi, le 11 du courant, à 10 heures du matin. Pour fret ou passage ayant de beaux emménagemens, s'adresser à bord vis à vis la rue Poydras ou à PIERCE SHANNON & BROTHERS,
8 juin 37, rue des Magasins.

POUR LA MOBILE.
Le steamer ISABELLA, capitaine Walker, partira du bout du chemin à coulisses, dimanche matin, 10 du courant, après l'arrivée des chars de neuf heures; et touchera à tous les endroits intermédiaires. Pour fret ou passage s'adresser à WALKER, KNIGHT & Co.
8 juin 26, Nelle. Levée.

Pour Louisville, Cincinnati, Pittsburgh et les lieux intermédiaires.
Le beau bateau neuf et fin marcheur ALBANY, capitaine Brickel, est attendu à chaque instant; ayant une partie de son chargement engagé, il repartira de suite. Pour fret du reste ou passage, ayant de beaux emménagemens, s'adresser à bord ou à BOGERT & HAWTHORN.
7 juin 68, rue Gravier.

POUR VELASCO ET GALVESTON (Texas).
Vendredi, 15 Juin, à 10 heures
Le superbe bateau à vapeur paquebot COLUMBIA, doublé et chevillé en cuivre et à basse pression, commandé par le capitaine Andrew Moore, partira positivement comme il est dit ci dessus. Les passagers pour Brazoria, Columbia et Quintana seront débarqués à Velasco, et peuvent compter sur l'exactitude de ce bateau.
Pour fret ou passage, ayant de superbes emménagemens pour 200 passagers de chambre et 100 sur le pont, s'adresser à bord, en face de la rue Gravier, ou à JAMES REED & Co,
68, rue de la Commune.
On ne prend du fret que pour Galveston.
☞ Les billets de banques de la Nouvelle-Orléans, sont reçus en paiement pour le fret ou le passage. 8 juin

MALLE DES ETATS UNIS.
Pour Louisville.
Jeudi 14 du courant, à 10 heures du matin.
Le steamer SULTANA, capitaine W. Tufts, partira pour le port ci dessus au jour indiqué. Les personnes qui désirent des lits peuvent en arrêter en s'adressant à COMSTOCK, HYDE & Co.
4 juin rue Poydras No. 18

POUR ST. LOUIS ET ALTON.
Le bateau à vapeur régulier et de première classe ALTON capitaine Ridgely, est actuellement prêt à recevoir du fret pour les endroits ci-dessus et tous ceux intermédiaires et partira sous peu. Pour fret ou passage, s'adresser à bord, en face de la rue Gravier, ou à GODFREY, LAWRIE & SMALL,
2 juin 24, rue du Camp.

POUR ST. LOUIS & ALTON
Le beau bateau à vapeur, fin marcheur, MADISON, capitaine A. Bent, ayant la plus grande partie de son chargement engagé, et allant à bord, partira sous peu. Pour fret ou passage, ayant de superbes emménagemens, s'adresser à bord au bout de la rue Gravier ou à GODFREY, BLOSSMAN & Co,
34, rue du Camp.
☞ Le Madison prendra du fret pour Memphis, Randolph Mills Point, et tous les lieux intermédiaires. 30 mai

POUR LOUISVILLE ET CINCINNATI.
Le bateau à vapeur CHANCELLOR, capitaine John Shaleross, est journellement attendu et partira sous peu. Pour fret ou passage, s'adresser à FORSYTH & LIMERICK,
2 juin 135, rue des Magasins.

PAQUEBOT HEBDOMADAIRE ET REGULIER, Pour la Mobile devant toucher à la Baie St. Louis Passe-Christianne, Biloxi, Est et Ouest Pascagoula.
Le steamer ISABELLA, capitaine Murray, partira d'ici dimanche, après l'arrivée des chars de neuf heures du matin, et touchera en plein jour à chacun des ports précités pour y déposer ses passagers selon leur destination respective; à son retour ici, il quittera la Mobile tous les mercredis à 9 heures du matin, afin de pouvoir de nouveau aborder durant le jour aux débarcadères ci-dessus mentionnés.
L'ordre supérieur des emménagemens de ce bateau, les diners qu'on s'y procure, de même que la rapidité de sa marche sont trop bien connus pour avoir besoin d'aucun commentaire. Le public a déjà trop souffert des inconvéniens causés par le manque d'un bateau faisant régulièrement ce trajet; et comme l'Isabella est consacrée à ces voyages, (qu'elle fera sans interruption,) on compte sur le patronage du public. Pour fret ou passage, s'adresser à WALKER, KNIGHT & Co.
26 mai rue de la Nouvelle Levée No. 26

A VENDRE.
Deux bateaux à vapeur, fortement construits, tirant peu d'eau et en bon ordre, bien adaptés aux voyages des lacs et des bayous. Pour les conditions, qui seront libérales, s'adresser à LONG & GRIVOT,
25 mai 14, rue Poydras.

TRAJET A MANDEVILLE & MADISONVILLE Samedi soir et Dimanche.
Le bateau à vapeur MAZEPPA, capitaine L. T. Knight, partira du bout du chemin à coulisses pour les lieux ci-dessus, tous les samedis soir à l'arrivée des chars de quatre heures, et reviendra dans la même nuit; il repartira dimanche matin à l'arrivée des chars de huit heures, et en retournant il partira de Madisonville à 4 heures de l'après midi. 23 mai—8t

POUR PORT GIBSON, LITTLE ROCK, et tous les ports intermédiaires.
Le steamer ELK, capitaine H Myers, reçoit maintenant son chargement pour les ports ci dessus et partira incessamment. Pour fret ou passage, ayant de beaux emménagements, s'adresser vis-à-vis du North American Hotel, ou à LONG & GRIVOT,
21 mai No. 12, rue Poydras.

Pour Fort Gibson, Little Rock, Ark. et tous les lieux intermédiaires.
Le steamer CINDERELLA capitaine Y. Stephenson, est maintenant prêt à recevoir son chargement et partira très incessamment. Pour fret ou passage, ayant de beaux emménagemens, s'adresser vis-à-vis la rue Natchez, ou à LONG & GRIVOT,
No 12, rue Poydras.
N. B. Les dettes contractées par l'équipage, sans ordre du capitaine ou du commis ne seront pas payées. 17 mai

BATEAU A VAPEUR A VENDRE.
Ne tirant que trois pieds d'eau avec son chargement, du port de cent trente tonneaux, 1? pieds de largeur, cinq pieds de cale, cent vingt deux pieds de quille, chambres hautes, bien faits. Ce bateau est parfaitement calculé pour le commerce du lac. Pour de plus amples détails s'adresser à FRANCIS TURNER & Co.
19 mai 34, rue Poydras

Paquebot entre la Nouvelle Orléans et le Bayou Sarah.
Le steamer LEVANT, bien construit et marcheur de première classe, ayant été acheté par le capitaine Lamont, fera sous son commandement, et pendant toute la saison, les voyages ci-dessus mentionnés, et des ports intermédiaires. Il partira de la Nouvelle Orléans tous les dimanches à 10 heures du matin et du Bayou Sara tous les mercredis, à la même heure.
23 av 8? J. S. COLLA, Agent.

PAQUEBOTS POUR NEW YORK.
[Nouvelle Ligne]
Devant partir ponctuellement tous les LUNDIS pendant la Saison, chargés ou non.
Navire Orléans, capt. S. Sears, 599 tons, 27 Nov
Navire Alabama, capt. C C Berry, 474 tons 11 Dec
Navire Arkansas, capt E S Denis, 627 " 15 Dec
Navire Saratoga, capt W Hathaway, 548 tons 8 Jan
Navire Nashville, capt D Jackson, 540 " 22 Jan
Navire Kentucky, capt J Banker, 629 " 5 Feb
Les navires ci-dessus sont de première classe, doublés et chevillés en cuivre, et ayant été construits à New York; expressément pour ce commerce; ces navires n'éprouvent jamais de retard en passant la barre.
Les capitaines sont des hommes d'une grande expérience; ces bâtimens seront toujours remorqués soit en descendant ou en montant le Mississipi. Ils ont des appartemens parfaitement meublés, et leurs tables seront toujours servies des meilleures provisions.
Le prix des passagers à la chambre est de $90, sans vin liqueurs; les officiers et l'équipage ne boivent que de l'eau. Pour fret ou passage, s'adresser à bord ou à H. O. AMES, No. 40 rue du Camp.
☞ Ces navires ne seront pas responsables des coulages, soit de verreries, quincaillerie, marbre ou granit, cuivre, acier etc., ni des paquets ou objets, à moins qu'un connaissement ne soit fait et signé au bureau des agens. 6 juin—6

A FRETER.
La jolie goëlette Constitution, capit. Woodbury, du port de 88 tonneaux, sera prête à charger dans 3 ou 4 jours. S'adresser à bord, vis à vis rue Jefferson ou à G. GREEN,
4 juin Rue du Camp No. ?

POUR BALTIMORE—Le brick PIONEER, de première classe, capitaine Perci..., ayant son chargement engagé, partira très incessamment. Pour passage, ayant de beaux emménagemens, s'adresser à bord près du Rail Road, ou à LEVI H. GALE,
4 juin 93, rue de la Commune.

POUR GALVESTON, HARRISBURG ET HOUSTON.
Le beau sloop HARRIET, capitaine Hindre, ayant la plus grande partie de son chargement engagé, partira sous peu. Pour le complément de 100 barils de fret, ou passage, ayant de beaux emménagemens, s'adresser à bord, ou à SAMUEL RICKER Jnr.
30 mai rue du Camp No. 3

POUR BORDEAUX—Le brick fin voilier et de première classe GLEANER, capt Richardson, partira sous peu pour le susdit.
Pour fret de l'entrepont de 50 balles ou un chargement sur le pont, s'adresser à L H GALE,
6 juin 93 rue de la Commune.

POUR PHILADELPHIE—Ligne de Hand—Devant succéder le 15 du courant—La barque HELLA HAND, paquebot régulier, capt John E. Mathiew, ayant une partie de son chargement engagé, et allant à bord, partira, le jour ci-dessus désigné. Pour fret ou passage, ayant de beaux emménagemens, avec des cabinets sur le pont et toute espèce de commodités pour les passagers, s'adresser à bord, en face de la rue de l'Hôpital, ou à JAMES D DENEGRE,
6 juin No. 16 rue de la Douane.

BŒUF FUMÉ—8 boucauts bœuf fumé, et jambons de qualité supérieure, convenables à l'usage des familles, à vendre par LAYET & AMELUNG,
8 juin 17 rue Commune.

CHAPEAUX—26 caisses chapeaux de soie, qui seront vendus pour clore un compte. S'adresser à GEORGE GREEN,
30 mai rue du Camp, No. 60

POUR NEW YORK.
La goëlette fine voilière, de première classe, WANDERER, capitaine Merwin, est amarrée au quai de Picaillon, et partira sous peu. Pour le reste de son fret ou passage, ayant de beaux emménagemens, s'adresser à KIDDER & HEAD,
6 juin 24 rue Poydras.

POUR NEW-YORK.
Le brick TOMA, de marche supérieure, capitaine Hall, est prêt à recevoir un chargement pour le port ci-dessus, et il partira sous peu. Pour fret ou passage, s'adresser à bord, ou à
6 juin JAMES D DENEGRE, 16, rue de la Douane.

POUR LE HAVRE—La barque ELIZA GRANT, de première classe, et fine voilière, commandée par le capitaine Hill, partira sous peu pour le port ci dessus, ayant la plus grande partie de son chargement engagé et allant à bord. Pour fret de 100 boucauts de tabac, ou 250 balles de coton, s'adresser à L. H GALE.
8 juin 93, rue de la Commune.

POUR LE HAVRE—Devant partir vers le 20 du courant—Le navire GARONNE, classé A. 1, capitaine Kimball, partira pour le port ci dessus. Pour fret de 150 balles de coton ou pour passage, ayant de beaux emménagements, s'adresser à L. H GALE,
5 juin 93, rue de la Commune.

POUR CHARLESTON
La goëlette classée A1, STEPHEN FRANCIS, capitaine Hannah, partira vers le 9 de ce mois. Pour fret ou passage, ayant de beaux emménagemens, s'adresser à bord ou à
2 juin J. A. BARELLI & Co. 61, rue de la Commune.

POUR LIVERPOOL
Le navire ECHO, classé A 1, doublé et chevillé en cuivre, commandé par le capitaine Maillet, a besoin de 200 balles de coton pour compléter son chargement, et peut agréablement loger quelques passagers. S'adresser à
2 juin H. C CAMMACK & Co. Bank Place.

POUR LIVERPOOL
Le navire PLYMOUTH, classé A. 1, capitaine Kenrick, partira la semaine prochaine, et peut prendre 200 balles de coton de fret sur le pont. S'adresser à bord ou à
2 juin GEO GREEN, 60, rue du Camp.

ON DEMANDE
Un brick de première classe du port de 4 à 500 balles de coton pour Bordeaux. S'adresser à
2 juin LEVI H. GALE, 93, rue de la Commune.

Pour Galveston, Anahuac, Harrisburg et Houston.
La goëlette KOCIUSKO, fine voilière, capitaine Rogers, peut prendre l'encombrement de 150 barils pour compléter son chargement. Pour fret ou passage, s'adresser à bord, près du marché ou à
2 juin J G ROWLAND, 47 Vieille Levée.

POUR NEW-YORK
Le brick fin voilier ALEXANDER, capitaine Haynes, ayant une partie de son chargement engagé, partira sous peu. Pour le reste de fret ou passage ayant de beaux emménagemens, s'adresser à
1er juin KIDDER & HEAD, 24, rue Poydras

POUR LIVOURNE.
Le brick CHARLES JOSEPH, capitaine Frost, partira sous peu. Pour passage ayant de beaux emménagemens, s'adresser à
1er juin LEVI H. GALE, 93, rue de la Commune.

POUR PHILADELPHIE
Le brick J PALMER, capitaine Charles P Marshman, ayant une partie de son chargement engagé, partira sans délai. Pour fret ou passage s'adresser à bord, cinquième rangée après le chemin de fer Pontchartrain.
31 mai CHS. BYRNE, 158, rue Tchoupitoulas

POUR ST. YAGO DE CUBA
Le brick STAR, classé A1, capitaine P. J. Wheeler, partira sous peu pour le port ci-dessus. Pour fret ou passage, ayant de beaux emménagemens, s'adresser à bord au capitaine, ou à
29 mai—8? F. SCHUENCK, rue de la Vieille-Levée, No. 62.

POUR CHARLESTON
La goëlette St CLOUD, fine voilière, capitaine Switzer, partira très incessamment pour le port ci-dessus. Pour fret, s'adresser à
30 mai JAMES D DENEGRE, 16, rue de la Douane.

POUR PHILADELPHIE.
Devant succéder au brick SWAN,
La barque HELLA HAND, capitaine John E. Mathew, partira très incessamment pour le port ci-dessus. Pour fret ou passage, ayant de très beaux emménagemens, s'adresser au capitaine, à son bord, près du marché aux légumes, ou à
28 mai JAMES D DENEGRE, 16, rue de la Douane.

A VENDRE OU A FRETER.
La goëlette GEN. DE KALB, du port 2?0 tonneaux, 600 barils, et ne tirant que 5 1/2 pieds d'eau lorsqu'elle est chargée; cette goëlette est bonne sous tous les rapports, et est en bon état; sa chambre est garnie et meublée. Pour les conditions s'adresser à bord vis à vis de la place d'armes, ou à
25 mai J. G. ROWLAND, 47, Nelle. Levée.

POUR LE HAVRE.
Le navire CRATON, classé A 1, fin voilier, capitaine Whitney, partira sans délai. Pour fret de 200 balles de coton, ou pour passage, ayant de beaux emménagemens, s'adresser à
26 mai LEVI H. GALE, 93, rue de la Commune.

POUR LA HAVANE.
La goëlette SABINE, capitaine Moore, désire l'encombrement de 200 barils, pour fret ou pour passage, s'adresser au capitaine, à bord ou à
24 mai R. GRONING & Co.

A VENDRE OU A FRETER.
La goëlette GENEVA, classée A1, fine voilière, du port de 800 à 900 barils, sera vendue ou frétée à des conditions raisonnables.
23 mai LEVI H. GALE, No. 93, rue de la Commune.

A VENDRE
Le beau brick PARAGON, du port de 220 tonneaux, peut être examiné en s'adressant au capitaine à bord, près du chemin à coulisses. Pour les conditions, s'adresser au capitaine à bord, ou à
22 mai J. W. ZACHARIE & Co. No. 88, rue de la Douane.

A VENDRE OU A FRETER—Le joli bâtiment fin voilier ABEL, capitaine Dangas, du port de 66 tonneaux, pouvant porter environ 250 barils; elle est doublée et chevillée en cuivre et bien pourvue de tout. S'adresser à
7 mai J. W. ZACHARIE & Co. 88, rue de la Commune.

POUR LIVERPOOL.
Le navire fin voilier classé A. 1 EDINBURG, capt. Bristow, partira sans délai. Pour fret ou passage s'adresser à L H GALE,
14 mai rue de la Commune No. 93

POUR GLASGOW.
Le navire NAHANT, classé A I, capitaine Gardner, partira sous peu. Pour fret de 150 balles de coton ou passage, ayant de beaux emménagemens, s'adresser à LEVI H GALE,
19 mai 93, rue de la Commune.

POUR NEW-YORK & HARTFORD.
La barque OSPREY, capitaine Gayland, partira sous peu et prendra du fret pour l'un des ports ci-dessus, à des conditions raisonnables; s'adresser à COIT & Co,
18 mai 20, rue de la Douane.

POUR CHARLESTON.
La goëlette CASPIAN, classée A 1, capt Swasey, ayant une partie de son chargement engagé, partira sous peu. Pour le reste du fret, s'adresser à J. A. BARELLI & Co.
17 mai 61, rue de la Douane.

POUR LA HAVANE.
La goëlette EMPEROR, capitaine Harrison, partira sous peu pour le port ci-dessus. Pour fret ou passage, ayant de beaux emménagemens, s'adresser à bord au capitaine, ou à HEFFORD & SORGENFREY,
17 mai 24, rue du Commerce.

POUR LA HAVANE.
La goëlette SABINE, capitaine Moore ayant la plus grande partie de son chargement engagé, partira sans délai pour le port ci-dessus. Pour fret ou passage, s'adresser à bord au capitaine ou à
[17 mai] R GRONING & Co.

POUR COWES.
LE navire METAMORA, classe A 1, capt Fletcher, partira sous peu, pour passage, s'adresser à LEVI H GALE,
17 mai 93 rue de la Commune.

POUR COWES—Le navire MEDORA classe A 1 capt Pike, partira sous peu. Pour passage, s'adresser à LEVI H GALE,
17 mai 93 rue de la Commune.

L'ART DE LA CALLIGRAPHIE
Enseigné dans sa pratique, avec tous ses ornemens, à l'Académie de DOLBEAR & BROTHERS, No. 8, rue de Chartres.
L'ENCOURAGEMENT général que leur méthode a obtenu, et les nombreuses demandes qui leur ont été faites pour apprendre cette science, les ont engagés à établir d'une manière permanente des académies dans les villes de New-York, de la N. Orléans et de la Mobile, et ne négligeront rien pour accélérer les progrès des élèves dans la science de la Calligraphie. Les personnes qui auront souscrit à l'une de ces institutions, pourront fréquenter les autres sans aucune autre rétribution.
LES Dames et Messieurs sont invités à faire une visite à ladite Académie, où l'on peut leur faire voir, à toute heure du jour, des exemples de belle écriture courante et posée, ouvrage de personnes depuis l'âge de 8 jusqu'à 30 ans. Les dames peuvent en faire une belle main pour lettres et missives de tout genre, comme pour album et morceaux d'exécution fins et délicats. Les messieurs y prendront une main courante et expéditive, pour leur faciliter les affaires et la tenue des livres. Cette qualité leur épargne une grande perte de temps passé à déchiffrer une écriture trop souvent illisible, et donnera aux commis une main rapide et élégante. Les personnes qui n'ont que quelques jours à passer dans cette ville recevront des leçons tout particulières.
Le nombre des leçons n'est pas limité; mais chacun de ceux qui se présenteront est sollicité de rester jusqu'à ce qu'il ait acquis une écriture assez belle pour tout genre d'affaires. Ceci est à la fois dans l'intérêt du maître et de l'élève.
Les dames qui le préfèreront, pourront prendre leurs leçons chez elles. On peut se procurer à l'Académie les morceaux d'exécution, destinés avec élégance.
N. B. On trouvera dans la classe l'ouvrage de MM. Dolbear, intitulé: Science de la Calligraphie. Cet ouvrage est particulièrement destiné à ceux qui veulent apprendre seuls et aux écoles; aussi le livre d'exemples de Dolbear, pour les pensionnats de demoiselles, servant de supplément à la Science de la Calligraphie. 6 avril

AVIS.
LE Dr. HUET, de Paris, rue Bourbon, No. 15, près celle du Canal, guérit dans un court délai, toutes les maladies vénériennes, nouvelles et invétérées par une méthode nouvelle, prompte, sûre et facile à suivre sans employer ni mercure, ni copahu, ni diète, et le prix est très modéré. Consultations depuis six heures du matin jusqu'à 9 heures du soir. audit—

ETAT DE LA LOUISIANE—Cour de Paroisse pour la paroisse et ville de la Nouvelle Orléans—Présent l'honorable Charles Maurian juge—10,361—William Vance contre ses créanciers et les créanciers de Vance & Miller—La cession des propriétés faite par le pétitionnaire étant acceptée par la cour pour le bénéfice de ses créanciers et des créanciers de Vance & Miller, il est ordonné par la cour qu'une assemblée des dits créanciers ait lieu en l'étude de Wm. Y. Lewis, notaire public, lundi 9me jour du mois de juillet prochain, pour délibérer sur les affaires du pétitionnaire et sur celles de Vance & Miller, et en même temps toutes poursuites contre les propriétés et la personne dudit pétitionnaire et contre les propriétés de Vance & Miller sont et demeurent suspendues. Il est de plus ordonné que Mr. A. Bodin, avocat, soit nommé pour représenter les créanciers absents.
Par ordre de la Cour,
7 juin—10,2pe ARMAND PITOT, Greffier.

RUM—35 barils rum de Hickey, à vendre par R. & J. ANDREWS.

TERMS OF TH...
SUBSCRIPTION.—... payable ... advance ...
ADVERTISEMENTS ...
PACKETS FOR NEW Y...
Ship Orleans, S Sears ...
Ship Alabama, C C Berry ...
Ship Arkansas, E S Denis ...
Ship Saratoga, W H ...
Ship Nashville, D Jackson ...
Ship Kentucky, J Bunker ...
FOR NEW Y...
FOR PHILADELPHIA
FOR LIVERPO...
FOR NEW YO...
FOR LEGHORN
FOR CHARLESTO...
FOR LIVERPO...
FOR GALVESTON, ANAHUAC AND HOUSTO...
FOR ST JAGO DE ...
WANTED
FOR LIVERPO...
FOR PHILAD...
FOR NEW YORK
FOR CHARLEST...
FOR SALE FREIGHT OR ...
FOR HAVRE
FOR COWES
FOR SALE, Freight or ...
FOR NEW YORK & ...
FOR COWES
FOR SALE, Freight ...
FOR SALE
FOR FREIGHT OR ...
FOR GIBRALT...
FOR SALE
EXCHANGE on New York ... Wm G HE...